

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2024, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE.

Le président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE :

Monsieur LECLAIRE Jean-Christophe, ingénieur d'études hors classe, président, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame MASQUIN Lucile, ingénieure de recherche, vice-présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame BERTOLINI Stephanie, ingénieure d'études hors classe, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame NEAUPORT Sylvie, attachée principale d'administration de l'état, experte, Avignon Université, Marseille.

Madame BAUMANN Isabelle, ingénieure d'études de classe normale, Aix Marseille Université, Marseille.

Monsieur BERNARDI Fabrice, ingénieur de recherche hors classe, Université de Corse Pasquale Paoli, Corte.

Monsieur PASQUIER Matthieu, attaché d'administration de l'état, Rectorat de l'académie de Nice, Nice.

Monsieur SORAIN Alexandre, assistant ingénieur, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur CHARVIN Jerome, technicien de recherche et de formation de classe normale, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame JOUIN Emilie, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice, le 21 mai 2024
Bonne Le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice Adjointe des Ressources Humaines
La Directrice
Julie Creusat